



Notice de montage et d'utilisation

Élément posable
sur châssis de fenêtre
Type : LAKAL BlocFast



01 - Explications des symboles



Symbole d'avertissement d'un danger imminent

Le non-respect de cet avertissement entraîne un risque pour la vie et l'intégrité corporelle des personnes, l'utilisateur peut subir des dommages corporels et des blessures mortelles.



Travail hors tension

Avant d'effectuer une tâche précédée de ce symbole, couper toute source d'alimentation électrique. Le non-respect de cette consigne entraîne un risque pour la vie et l'intégrité corporelle des personnes.



Consigne importante

Ce symbole indique une consigne importante concernant le montage et la manipulation conforme du produit.

Respecter impérativement et systématiquement les consignes importantes, afin de prévenir tout préjudice ou dysfonctionnement.



Conseils et consignes

Ce symbole accompagne les conseils d'application ainsi que des informations utiles et des consignes pour vous faciliter le montage et l'utilisation. Ces conseils et consignes vous aident à optimiser l'utilisation de toutes les fonctions de l'appareil.



Non-responsabilité

Ce symbole de non-responsabilité indique les situations dans lesquelles le fabricant décline toute responsabilité, notamment lorsqu'elles surviennent suite à des erreurs ou omissions de l'exploitant/utilisateur.

02 - Consignes importantes



Généralités

Le fabricant décline toute responsabilité pour l'ensemble des dommages et incidents techniques dus à un non-respect du manuel d'utilisation.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les erreurs d'impression éventuelles contenues dans ce manuel. Sous réserve de modifications techniques concernant les illustrations et le texte du manuel d'utilisation.

Montage, exploitation et maintenance

Aucune modification touchant à la construction du produit ne doit être effectuée. Après la livraison et la mise en service, le caisson d'habillage ne doit être retiré que pour les travaux de maintenance et de réparations. Sinon, tout droit à garantie devient caduc.

L'utilisation est interdite dans des lieux d'eau (par exemple les stations de lavage), dans lesquels il existe un risque de pénétration d'eau ou d'humidité et dans un environnement dans lequel il existe un risque de pénétration d'émission gazeuse ou d'endommagement par des émissions gazeuses (par ex. dans des stations d'épuration).

La trappe de visite doit rester accessible après le montage. Elle ne doit pas être tapissée, siliconée ou crépie. Ceci est également valable pour le tablier et le moteur afin qu'il puisse si nécessaire être remplacé.

Ne pas stocker ou monter en extérieur les composants protégés contre les éclaboussures d'eau, cette protection contre les éclaboussures ne constituant pas une protection suffisante contre l'humidité.

Le fabricant décline par ailleurs toute responsabilité en cas de stockage, montage, mise en service, utilisation et maintenance non-conformes du produit. Il décline de même toute responsabilité en cas de détournement de l'utilisation initialement prévue, en cas de catastrophes, d'intervention extérieure ou d'endommagement par un transport non-conforme, notamment lors du transport ultérieur jusqu'au lieu d'utilisation du fait de l'acheteur.

Lors du transport ultérieur du volet roulant jusqu'au lieu d'utilisation, veiller à ce que tous les composants soient fixés sur la surface de chargement afin d'éviter qu'ils ne roulent et ne soient endommagés.



Seule une personne compétente est habilitée à effectuer le montage, le raccordement électrique, la mise en service, la maintenance, l'adaptation et le démontage.

Débrancher la fiche d'alimentation, en particulier en cas d'intervention sur le groupe moteur ou pour le montage et la maintenance.

Les personnes compétentes sont celles qui disposent d'une formation professionnelle et des connaissances techniques dans le domaine des fenêtres, des portes et des portails motorisés. Elles disposent dans ce cadre des connaissances relatives à la réglementation publique en matière de protection du travail ainsi que des directives et des règles de l'art applicables (par ex. les dispositions VDE, les fiches EN ou NF). Une personne compétente doit pouvoir évaluer objectivement le bon état de fonctionnement d'une installation.

Seul un électricien disposant de la formation professionnelle et des qualifications correspondantes est habilité à effectuer le montage électrique.

Il convient de s'assurer que les installations électriques sont réalisées conformément à la norme NF C 15-100.

Le personnel qualifié chargé du montage doit disposer des instructions de montage. Éviter par ailleurs d'actionner l'organe de commande de façon intempestive.



L'équipe de montage doit informer l'exploitant de tous les aspects relatifs à la sécurité.

Le matériel doit uniquement être utilisé conformément à la notice d'emploi si celui-ci est exempt de charge et s'il est en parfait état sur le plan de la sécurité.

Pour préserver cet état, il est nécessaire d'effectuer systématiquement les travaux de maintenance et le contrôle régulier, voire le remplacement régulier des pièces d'usure. Respecter par ailleurs la réglementation en matière de prévention des accidents applicable sur le lieu d'utilisation.

Il est interdit d'entraver le fonctionnement du volet roulant ou des parties mobiles ; de même aucune personne, ni objet ne doivent se trouver sur le trajet du volet roulant pendant son fonctionnement. Les personnes doivent respecter une certaine distance de sécurité.

S'il n'existe pas de second accès, il est nécessaire que le volet roulant soit manœuvrable manuellement non seulement de l'intérieur, mais aussi de l'extérieur.



Détérioration du produit par coupure de courant

Un volet roulant motorisé ne peut pas être manœuvré sans courant.

Dans les régions ventées où les coupures de courant sont fréquentes, il faut prévoir une commande de secours manuelle ou une alimentation électrique de secours.

Élimination

Trier les différentes matières des appareils usagés et les porter aux points de collecte pour recyclage. Veuillez respecter la réglementation en matière de recyclage correspondante.



Le démontage s'effectue selon le même mode opératoire que celui de la description du chapitre « Montage », mais dans l'ordre inverse. Les travaux de réglage du moteur n'ont pas à être effectués.

Directives et normes - 03

La construction, la production et la rédaction du manuel d'utilisation ont été réalisées conformément aux directives, normes et projets de normes suivants ainsi qu'à toutes les normes auxquelles ils se réfèrent. La déclaration du fabricant est disponible auprès du fabricant.

EN 13659 Fermetures pour baies équipées de fenêtres

EN 60335-1 Sécurité des appareils électro domestiques et analogues ; prescriptions générales

EN 60335-2-95 Sécurité des appareils électro domestiques et analogues ; prescriptions particulières



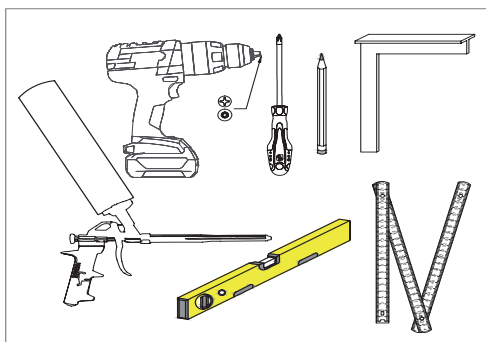
Vérifier avant le montage que les dimensions de l'emplacement de montage correspondent aux cotes de l'étiquette collée sur le carton.



Isoler un vaste espace autour de la zone de montage. Le montage doit être effectué par au moins deux personnes.

Outillage nécessaire :

- niveau à bulle
- perceuse à percussion
- foret
- tournevis



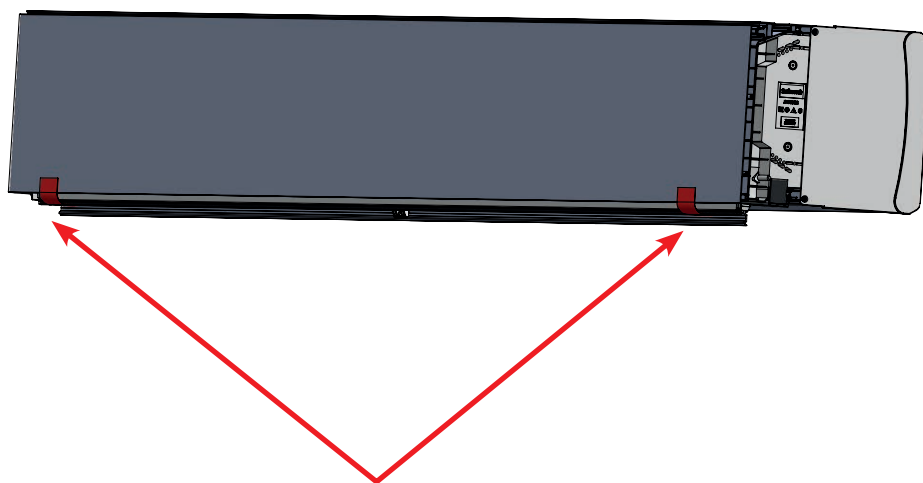
Outillage à adapter à la maçonnerie :

- chevilles adaptées
- vis adaptées

La fixation des éléments doit être adaptée au support de montage.

D'autres informations concernant l'utilisation de chevilles sont disponibles auprès du revendeur spécialisé ou du fabricant de chevilles.

Conformément aux exigences du DTU 34.4, les vis de fixation du volet roulant (non fournies) doivent avoir un diamètre minimum de 4 mm et une classe de protection contre la corrosion de grade 4 selon la norme NF EN 1670.



ATTENTION : Ne pas enlever les rubans adhésif rouge sur la lame finale lors du déballage avant le montage définitif du coffre

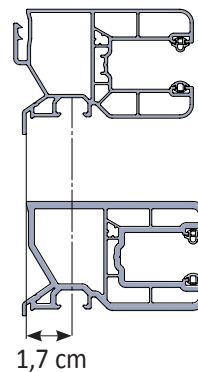
01 Préparation pour la mise en place des coulisses

A - Pour coulisse sur dormant large

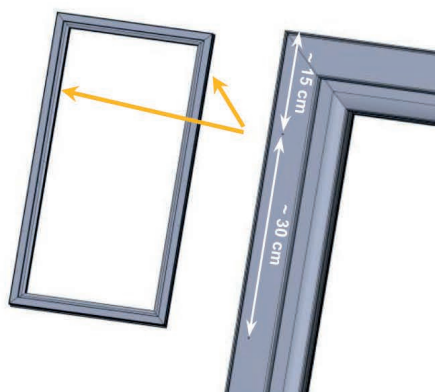
Pas de préparation à effectuer

B - Pour coulisse sur Neuf / Rénovation

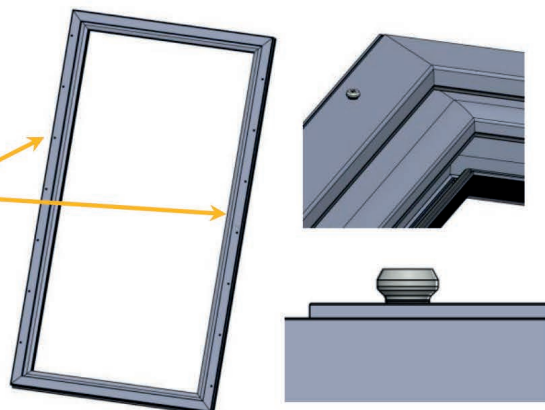
Fixation des vis plots pour le clipsage des coulisses



Percer les montants

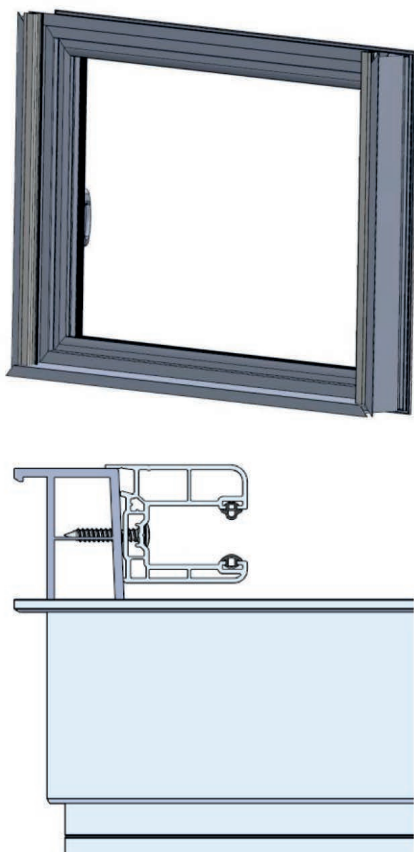


Visser les vis plots

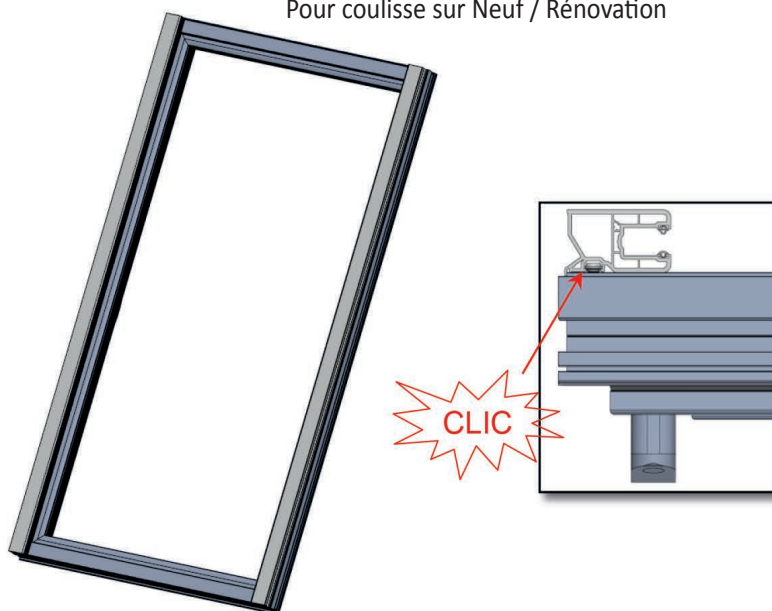


02 Positionner les coulisses

Pour coulisse sur dormant large

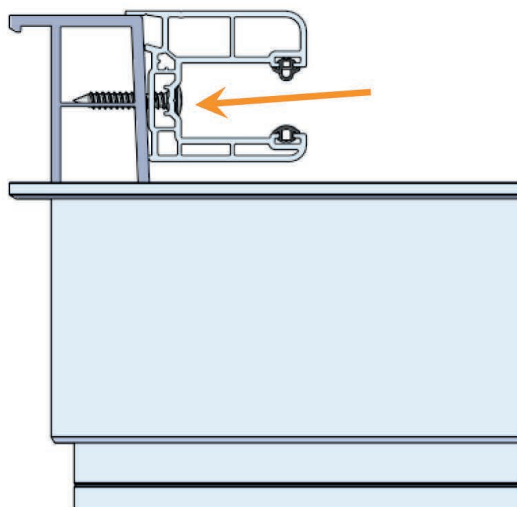


Pour coulisse sur Neuf / Rénovation

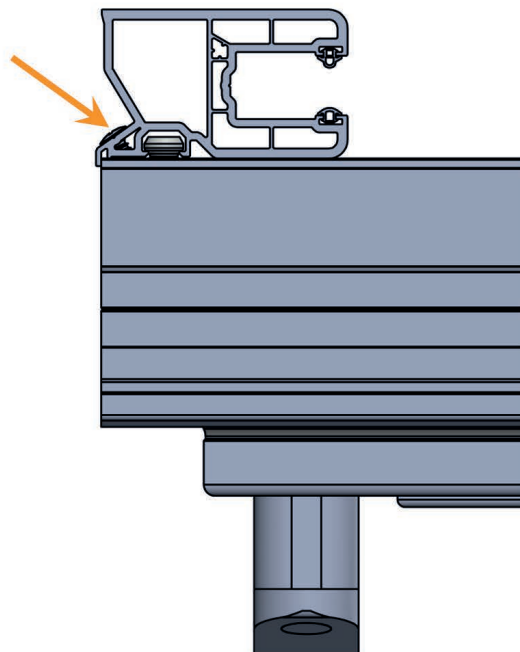


03 Visser les coulisses (vis non fournies)

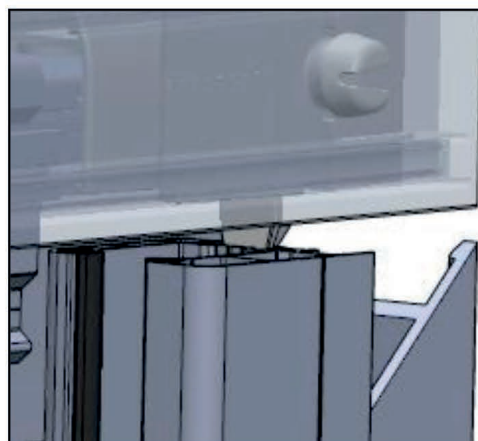
Pour coulisse sur dormant large



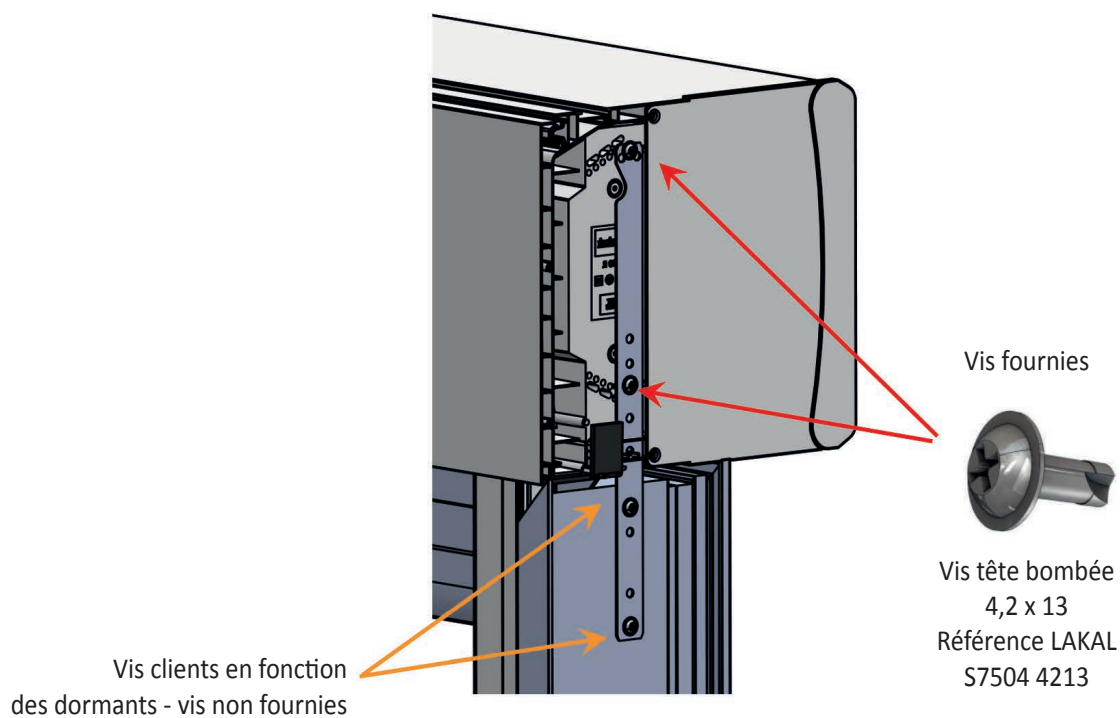
Pour coulisse sur Neuf / Rénovation



04 Positionner le caisson sur la fenêtre

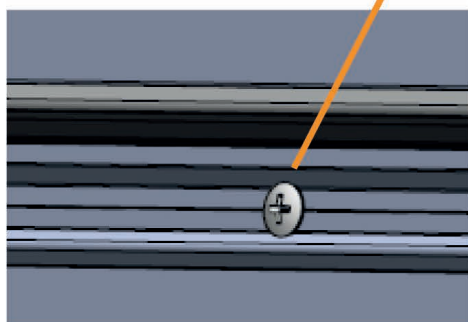
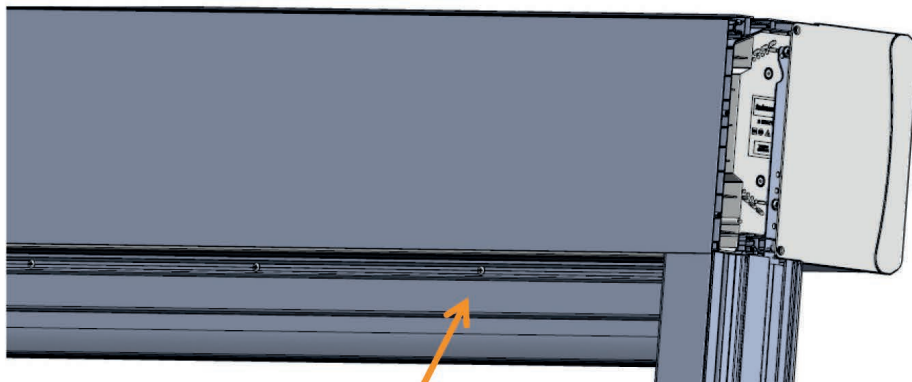


05 Monter les pattes de fixation sur le caisson et la fenêtre



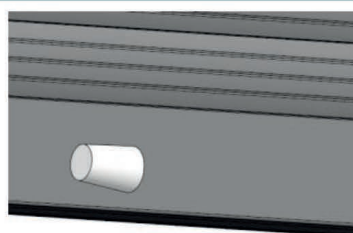
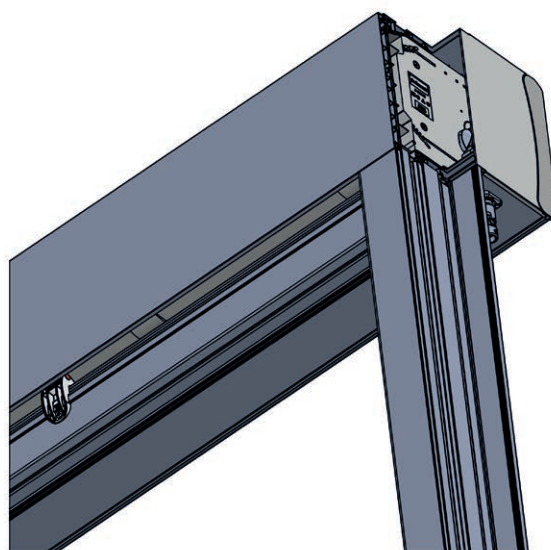
Remarque : utiliser les trous de fixation prévus

06 Visser le profil d'adaptation sur la fenêtre (si utilisation de celui-ci) ou le guide-roulette - vis non fournies



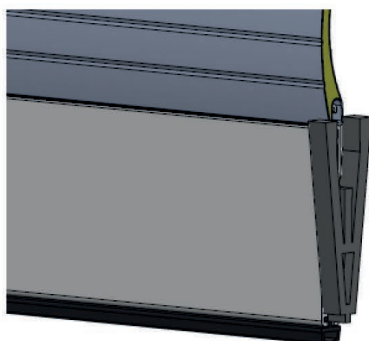
Respecter les distances
données dans la
brochure technique

Guide-roulette



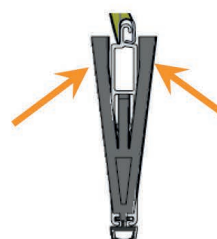
Enlever les bouchons

OU

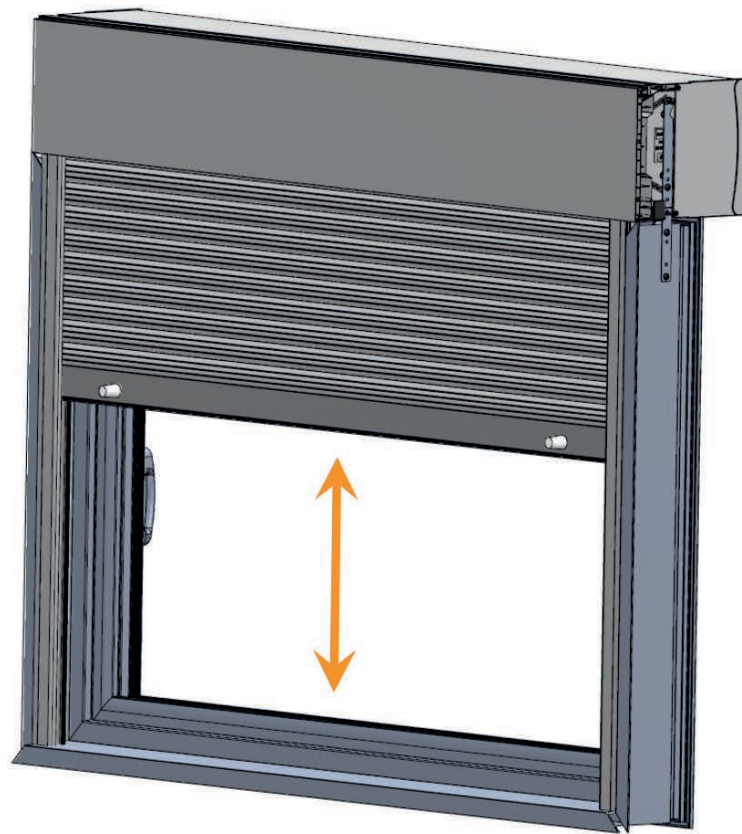


Monter la lame finale
afin de dégager le
profil d'adaptation

Appuyer sur les 2 côtés
afin de permettre à la lame
finale de remonter



07 Poser la fenêtre et la rendre étanche



Effectuer un test de fonctionnement



LAKAL GmbH • Am Pitzberg 2 • D-66740 Saarlouis

Telefon: +49 6831 8948-0 • info@lakal.de • www.lakal.de

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les produits: Vorbau-Rollladen R, RS, VA, Ruka, PTR und PTS, Lakal Swing
Aufbauelement LAKAL CLASSIC und LAKAL DESIGN, BlocFast
Montage Tradi, Lakal Rapid, Tradifast, Coffre Tunnel, Demi Lintean,
IsoProtect³, Aufbauelemente Isotop RI, RI EX, RE, RE EX, SUN, SUN EX,
Neoline und WDVS-Elemente.

Usage prévu: Protection solaire

remplissent pour les éléments motorisés les exigences de la **directive machine 2006/42/CE**

En particulier, les normes suivantes ont été appliquées:

EN 13659 Fermetures pour baies équipées de fenêtre — Exigences de
Performance, y compris la sécurité

EN 60335-2-97 Appareils électrodomestiques et analogues - Sécurité –
Partie 2-97 : Règles particulières pour les motorisations
de volets, stores, rideaux et équipements enroulables analogues

Le respect des exigences de sécurité de la directive relative au matériel électrique basse tension
2014/35/EU est réalisé et appliqué conformément à l'annexe 1 Nr.1.5.1 de la directive 2006/42/CE.

La personne responsable pour la mise à disposition des documents techniques pertinents est:

Pierre Huwer, Responsable Recherche et Développement, Adresse du Fabricant.

Fabricant: LAKAL GmbH
Am Pitzberg 2
D-66740 Saarlouis-Lisdorf

LAKAL GmbH

Alfons Ney
Gérant

Saarlouis, avril 2018

HRB 18034 Amtsgericht Saarbrücken
Geschäftsführer: Heiko Sonneck, Alfons Ney

Sparkasse Saarbrücken,
IBAN DE27 5905 0101 0000 0880 96, BIC SAKSDE33
Postbank Saarbrücken,
IBAN DE92 5901 0066 0006 1606 65, BIC PBNKDE33XXX

Bank 1 Saar Saarbrücken,
IBAN DE16 5919 0000 0000 9170 01, BIC SABADE33XXX
Commerzbank Saarbrücken,
IBAN DE 90 5904 0000 0600 4626 00, BIC COBADE33XXX
Saar LB,
IBAN DE24 5905 0000 0020 0131 16, BIC SALADE33XXX

Erfüllungsort/Gerichtsstand für beide Teile: Saarbrücken

 Ein Unternehmen der Dr. Schäfer Gruppe



LAKAL GmbH • Am Pitzberg 2 • D-66740 Saarlouis

Telefon: +49 6831 8948-0 • info@lakal.de • www.lakal.de

Déclaration de Performance

Le produit : Volet Roulant LAKAL

Type: Caisson PVC LAKAL CLASSIC
Caisson PVC LAKAL DESIGN
Caisson BlocFast

Destination: protection solaire extérieure

Fabricant : LAKAL GmbH
Am Pitzberg 2
D-66740 Saarlouis-Lisdorf

Certification effectuée par le fabricant selon le système d'évaluation 4 du **Règlement Produits de Construction 305/2011/EG**.

Le produit répond aux propriétés essentielles définies dans les normes suivantes dans le cas d'une utilisation conforme.

Performance déclarée:

Caractéristiques essentielles / Performance	Norme	
Résistance au vent (0-6)	EN 13659	Les classes au vent sont clairement définies dans le tableau en Annexe 1.

La personne responsable pour la mise à disposition des documents techniques pertinents est:

Huwer Pierre, Responsable Recherche et Développement, Adresse du Fabricant

LAKAL GmbH

Alfons Ney
Gérant

Saarlouis, avril 2018

HRB 18034 Amtsgericht Saarbrücken
Geschäftsführer: Heiko Sonneck, Alfons Ney

Sparkasse Saarbrücken,
IBAN DE27 5905 0101 0000 0880 96, BIC SAKSDE33
Postbank Saarbrücken,
IBAN DE92 5901 0066 0006 1606 65, BIC PBNKDE33XXX

Bank 1 Saar Saarbrücken,
IBAN DE16 5919 0000 0000 9170 01, BIC SABADE33XXX
Commerzbank Saarbrücken,
IBAN DE 90 5904 0000 0600 4626 00, BIC COBADE33XXX
Saar LB,
IBAN DE24 5905 0000 0020 0131 16, BIC SALADE33XXX

Erfüllungsort/Gerichtsstand für beide Teile: Saarbrücken

Ein Unternehmen der Dr. Schäfer Gruppe



LAKAL GmbH • Am Pitzberg 2 • D-66740 Saarlouis

Telefon: +49 6831 8948-0 • info@lakai.de • www.lakai.de

Profils	AHS 37		AHS 40		DUR 40		AHS 46		PVC 38		AHS 56 PVC 56 PVC 52		
Profondeur de guidage	19mm	21mm	19mm	21mm	19mm	21mm	19mm	21mm	19mm	21mm	21mm*		
Classe 1	290	300	320	355	340	375	290	305	160	170	-	250	230
Classe 2	270	275	290	315	310	345	260	280	150	150	-	220	210
Classe 3	240	245	250	270	250	290	220	240	130	130	340	200	180
Classe 4	200	205	210	235	230	245	190	205	110	105	280	170	150
Classe 5	170	160	180	200	190	210	160	170	-	90	240	140	-
Classe 6	150	135	160	170	170	180	140	140	-	70	210	120	-

21mm (RK 11 B, RK 18I B, RSA 60/35, RSA 60/50mini, RSA60/50maxi, RSA 60/50IS, RKA 11, RK 100 B, RK 120 B, RK 12 B, P5814, P5815, P5816)

19mm (X3143, X3146, RSA 36/33, P5831)

21mm* (RKN 11, RKN 18 IB)

HRB 18034 Amtsgericht Saarbrücken
Geschäftsführer: Heiko Sonneckal, Alfons Ney

Sparkasse Saarbrücken,
IBAN DE27 5905 0101 0000 0880 96, BIC SAKSDE33
Postbank Saarbrücken,
IBAN DE92 5901 0066 0006 1606 65, BIC PBNKDE33XXX

Bank 1 Saar Saarbrücken,
IBAN DE16 5919 0000 0000 9170 01, BIC SABADE33XXX
Commerzbank Saarbrücken,
IBAN DE 90 5904 0000 0600 4626 00, BIC COBADE33XXX
Saar LB,
IBAN DE24 5905 0000 0020 0131 16, BIC SALADE33XXX

Erfüllungsort/Gerichtsstand für beide Teile: Saarbrücken



Ein Unternehmen der Dr. Schäfer Gruppe

Tablier Matériau Lames aluminium à double paroi avec couche de mousse et revêtement spécial ou lamelles PVC à double paroi.	Coulisses Coulisses en aluminium extrudé ou coulisse en PVC.
Raccordement Clips d'agrafage, sur PVC Blocage par pointe	Caisson Caisson et flasque en PVC
Fixation par attaches métalliques, par attaches rigides ou avec sécurités anti-soulèvement ZF.	Axe Axe octogonale en acier Ø40 x 0,6 ou 0,8 avec bague d'axe pour lames aluminium Ø60 x 0,6 ou 0,9 avec bague d'axe pour lames aluminium.
	Entraînement Conçu pour 10 000 cycles voir les caractéristiques techniques de la notice originale du fabricant du moteur.

Consigne de maintenance - 09

**Tablier et composants mécaniques**

Les consignes de maintenance sont données dans la notice d'utilisation et d'entretien livrée séparément. Lire attentivement cette notice avant la première utilisation et respecter notamment les consignes de sécurité.

Réparations - 10



Seul le personnel qualifié autorisé ou l'entreprise de maintenance sont habilités à effectuer les réparations.

Panne d'électricité

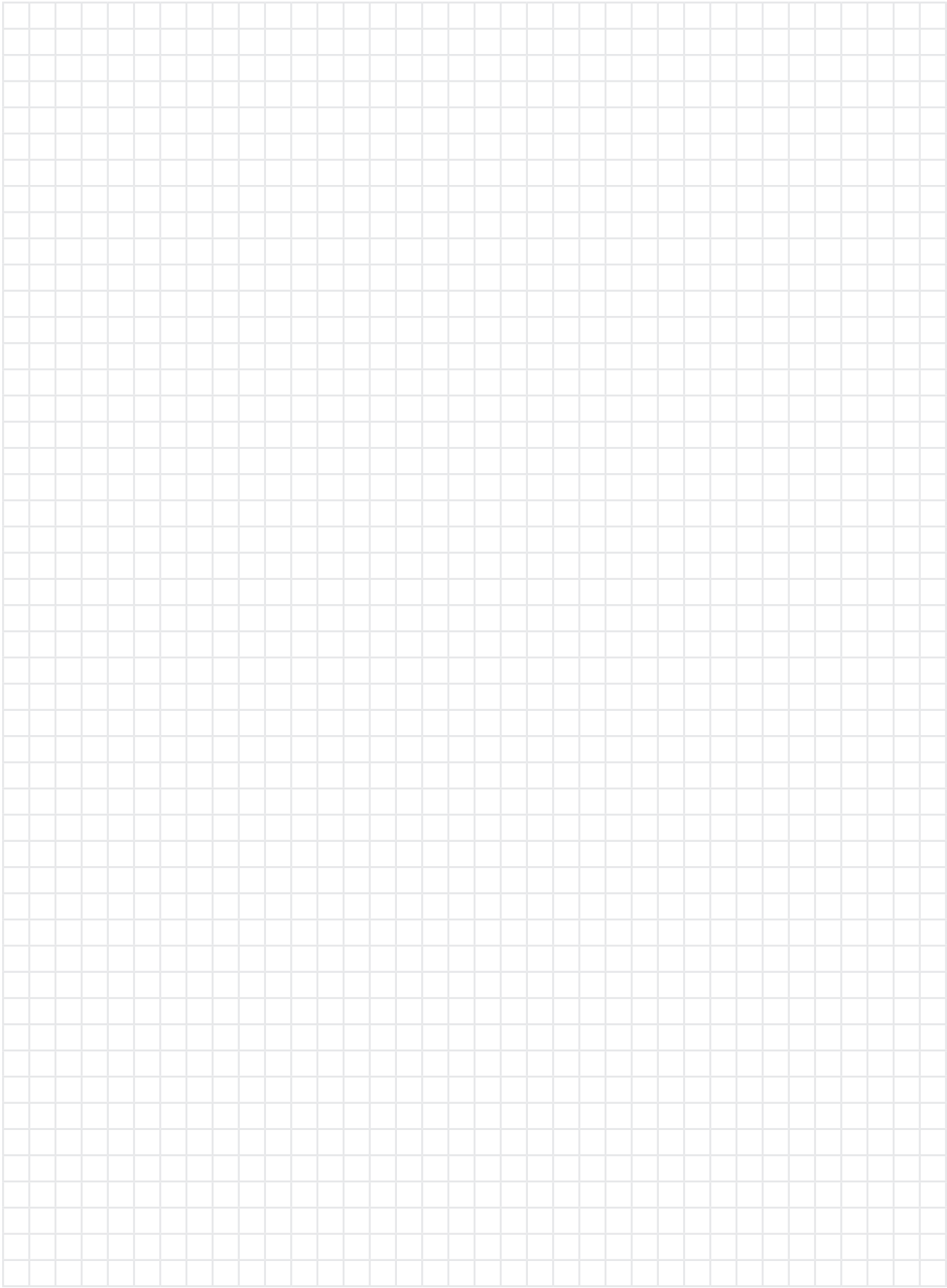
En cas de panne d'électricité, le volet roulant peut être actionné manuellement du moment que le moteur est équipé d'un adaptateur permettant l'utilisation d'une manivelle.

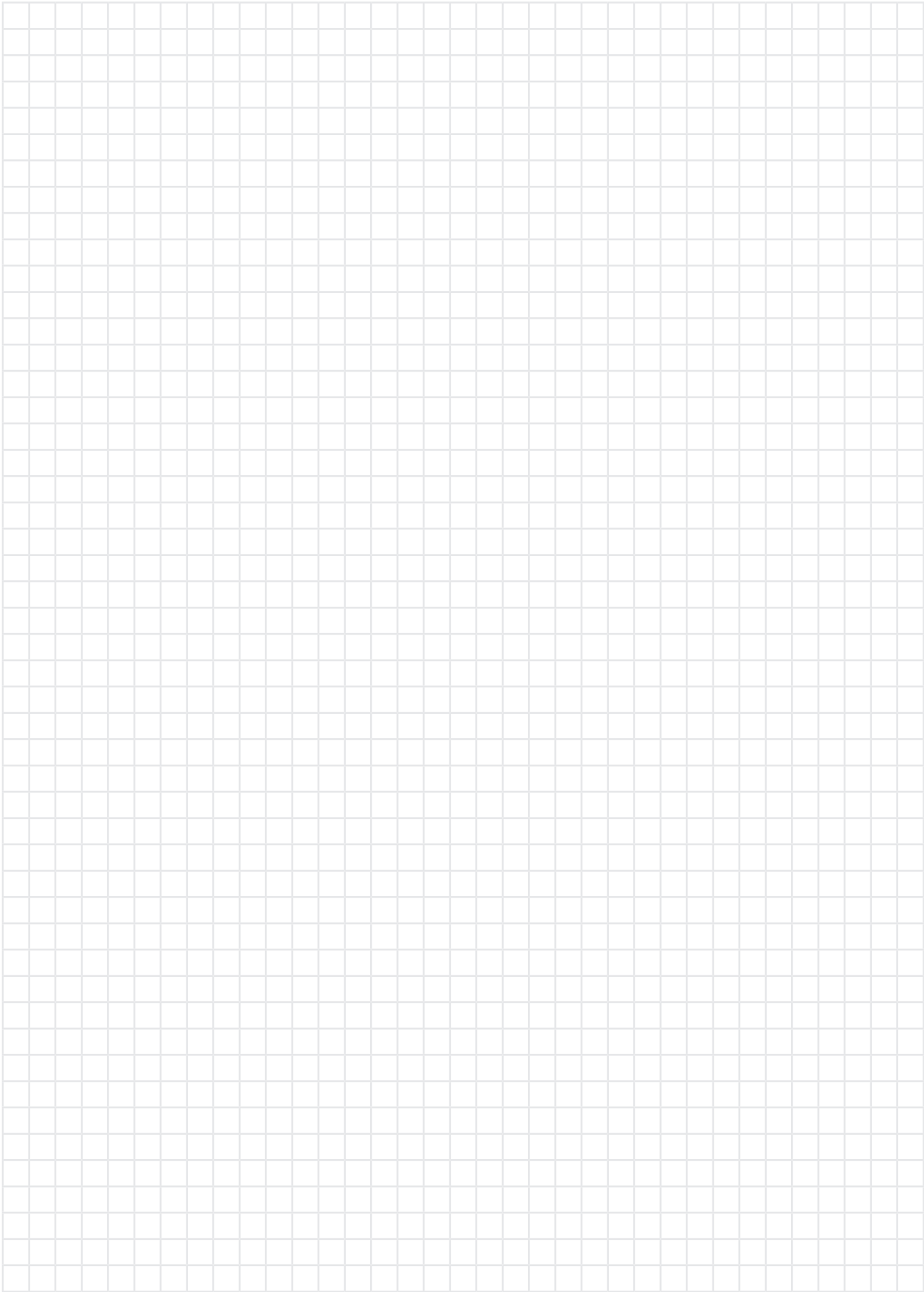
**Arrêt du dispositif de sécurité**

Vérifier le circuit électrique et allumer le dispositif de sécurité.

Nouvel arrêt du dispositif de sécurité

Faire vérifier le circuit électrique par un électricien qualifié.





La partie graphique et les textes de ce document ont été réalisés avec le plus grand soin.
Nous déclinons cependant toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs et leurs conséquences.



LAKAL GmbH
Am Pitzberg 2
66740 SARRELOUIS - Allemagne
www.lakal.fr